

**2008/83 - Approbation d'un contrat de circulation avec la Monnaie de Paris pour la reprise de l'exposition « The Freak Show » présentée au Musée d'Art Contemporain (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 21/04/2008, p. 714)**

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)